EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

DELIBERATION N°2022.00184

CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE WALDECK ROUSSEAU A SAINT-ETIENNE - REPARTITION DU FINANCEMENT DES TRAVAUX - AVENANT N°1

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70
Nombre de présents : 58
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :
M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 25 avril 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220414-D202200184I0

DATE D'AFFICHAGE :25 avril 2022

Pouvoirs :
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. David FARA,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE

Membres titulaires absents excusés :
M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, M. Yves MORAND

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE WALDECK ROUSSEAU A SAINT-ETIENNE - REPARTITION DU FINANCEMENT DES TRAVAUX - AVENANT N°1

La Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole ont signé en avril 2018 une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement de la place Waldeck Rousseau. Cette convention confie à la Ville de Saint-Etienne la maîtrise d'ouvrage des travaux, prévoit le cofinancement des études à parts égales et renvoie à un avenant pour le financement des travaux.

L'avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage modifie la convention initiale sur les points suivants :

- le périmètre de l'opération est rectifié avec l'ajout de la rue Philippon et du trottoir de la rue Gambetta,
- le montant des travaux, des études de maîtrise d'œuvre et de l'opération est précisé. Le coût d'opération s'établit à 1 884 094 € TTC (Travaux : 1 617 710 €, études : 188 498 €, aléas chantier : 77 886 €),
- la répartition du financement des travaux : Saint-Étienne Métropole, compte tenu de ses compétences en matière de voirie et de réseaux, financera à hauteur de 50 % le montant des travaux.

Les études de conception de la place Waldeck Rousseau étant achevées, il est désormais possible de préciser la répartition du financement des travaux.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- ***approuve l'avenant n°1 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage relative à l'opération d'aménagement de la Place Waldeck Rousseau à Saint-Etienne,***

- ***autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant,***

- ***les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal de la voirie.***

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

Gaël PERDRIAU